

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 15 juin 2023

Délibération n° 23C/05/13

Date de convocation :	Nombre de conseillers	
09 juin 2023		
Date de publication :	Statutaires : 77	Présents : 53
21 juin 2023	En exercice : 77	Pouvoirs : 12 Votants : 65

**Objet :** Signature d'une convention avec le SMDO pour la mise en place de contenants de collecte des emballages et papiers « Hors Foyers »

L'an deux mil vingt-trois, le 15 juin à 18h30, le conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Nourard le Franc, sous la présidence de Olivier DE BEULE, président.

Etaient présents :

MM AUDEFROY Xavier (suppléant de M. GIGNON Christophe), BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, MM BAUDUIN Christophe (suppléant de M. DUPONT Didier), MME BENABBAS Stéphanie, MM BERTHELOT Vincent, BETHELMY Taylor (suppléant de M. DOVERGNE Samuel), MME BOULAS-DRETZ Sandrine, M. BOURGETEAU Pascal, MME BRUNET Laurette, MM CARRE Christophe, DE BEULE Olivier, MME DELAMARRE Béatrice, MM DENEUFBOURG Xavier, DESCAMPS Pascal (suppléant de M. DEWAELE Bernard), DESANDERE Nicolas (suppléant de M. COULON Olivier), MMES DESMARESCAUX Sabrina (suppléante de M. WARME Philippe), DESMEDT Yveline, DOLLEZ Colette, MM DUBOUIL Bernard, DUPONT Patrice (suppléant de M. THEOPHILE Pascal), MME ERCOLANO Magali, M. FARCE Philippe, MMES FERNANDES Guylaine, FLANDRIN Joséane, MM FLOUR Denis, FONTAINE Patrice, FOURNIER Alain, GONTARCZYK Guy, GOURDOU Jean-Pierre, GREVIN Régis, HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel, MME LACOMBE Isabelle, MM LE CAM Eric (suppléant de M. VALOIS Eric), LEFEVRE Philippe, LEFEVRE Jean-Charles, MME LEQUEN Astride, MM LEROY Gérard, MICHEL Thierry, MME MOKRI Djamila, MM NAVARRO Julien, PAUCELLIER Hervé, MME PAMART Anaïs (suppléante de M. BIZET Régis), MM RENAUX André, SCHNEIDER Christian (suppléant de M. WINDERICKX Jean-Luc), SOETAERT Francis, MMES SOUDET Sylvie, VAN DE WEGHE Elisabeth, VASSEUR Lydie, VERLEYE Eliane, VINCENT Jocelyne (suppléante de M. MATTE Xavier), WALLON Christine.

Soit 53 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

Étaient absents : M. BOURGEOIS Jérôme, MME DUPONT Stéphanie, M. GESBERT Laurent, MME GRIGNON-PONCE Véronique, MM HAMOT Bertrand, LEDENT Didier, LEFEVRE François, MATRON Matthias, MOONEN Thierry, POINSARD Cédric, VAUCHELLE Patrick, MME VERMEULEN Christèle.

Ont donné procuration :

M. BONNEMENT Julien (Léglantiers) à M. LEFEVRE Jean-Charles (Avrechy) ;  
MME BONNET Catherine (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée) ;  
MME BOURGOIN Martine (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BRUNET Laurette (Saint-Just-en-Chaussée) ;  
M. CANDELLOT Bertrand (Grandvillers aux Bois) à M. CARRE Christophe (Domfront) ;  
M. CONVERS Patrick (Saint-Just-en-Chaussée) à MME FERNANDES Guylaine (Saint-Just-en-Chaussée) ;  
MME DA SILVA Isabelle (Méry la Bataille) à M. SOETAERT Francis (Tricot) ;  
M. DOISY Hubert (Cressonsacq) à M. MICHEL Thierry (La Neuville-Roy) ;  
M. LEBRUN Alain (Saint-Martin aux Bois) à M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny) ;  
M. NEGI Michaël (Lievillers) à M. HOEDT Jean-Michel (Erquinvillers) ;  
M. PETIT Jean-Luc (Maignelay-Montigny) à MME MOKRI Djamila (Maignelay-Montigny) ;  
M. SAINTE-BEUVE Nicolas (Rouvillers) à M. BALTZ Jean-Paul (Le Mesnil sur Bulles) ;  
M. WAFFELAERT Eric (Brunvillers la Motte) à MME VERLEYE Eliane (Quinquempoix) ;

A été élu secrétaire de séance : M. RENAUX André

Le SMDO est ses adhérents ont été retenus par l'ADEME dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt portant sur la mise en place de la collecte sélective des emballages et papier dite « hors foyer ». Dans ce cadre, après la mise en place de points de collecte sélective dans les parcs et city stade, il est proposé une nouvelle convention pour le déploiement de solution de collecte dans les établissements accueillant du public.

Les sites retenus sont classés en 4 catégories :

- Les espaces culturels : bibliothèques, cinéma ...,
- Les espaces sportifs : gymnases, stades ...,
- Les gares,
- Les campus et universités,

Afin de pouvoir s'inscrire dans ce projet et bénéficier des financements qu'il permet, la communauté de communes du Plateau Picard doit signer avec le SMDO une convention établissant les modalités technico-économiques de la mise en place des contenants.

Celle-ci précise notamment les critères et modalités d'éligibilité des dépenses, le budget maximal alloué à la collectivité ainsi que les délais de réalisation du projet.

**Le Conseil,**

Vu l'article L.5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu les statuts de la communauté de communes du Plateau Picard en matière de collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ;  
Vu le projet de convention relative au remboursement des dépenses de l'AMI ADEME pour la mise en place du tri hors foyer dans les établissements accueillant du public entre le Syndicat Mixte du Département de l'Oise et la Communauté de communes du Plateau Picard ;

Vu la délibération du Comité syndical du Syndicat Mixte du Département de l'Oise en date du 9 novembre 2022 autorisant le président du SMDO à signer une convention relative au remboursement des dépenses de l'AMI lancée par l'ADEME avec chacun des membres du SMDO ;

Considérant l'intérêt pour la collectivité de pouvoir bénéficier du financement permis par l'Appel à Manifestation d'intérêt lancé par l'ADEME pour la mise en place de contenants de collecte des emballages et papiers « Hors Foyers ».

Sur proposition du président, après en avoir délibéré,

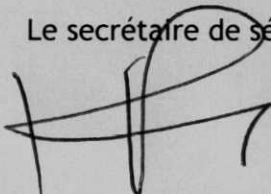
A l'unanimité des membres présents,

**AUTORISE** le président à signer la convention annexée à la présente délibération et qui définit les modalités technico-financières du reversement à la collectivité les dépenses éligibles dans le cadre du projet ;

**CHARGE** le président de ladite convention ainsi que tous les documents y afférents.

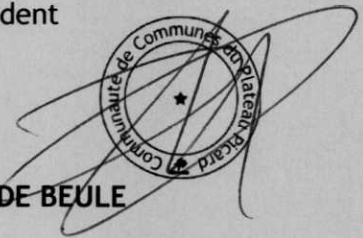
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance



André RENAUX

Le Président



Olivier DE BEULE

Acte publié ou notifié le 21 juin 2023